



fédéralisme
formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale

JEUNE DU MONDE

SOLI DARI TÈ INTERNATI ONALE, COMMERCE ÉQUI TABLE, EDUCATI ON ET SANTÉ
DANS LE MONDE : LA SOLI DARI TÈ NA PLUS DE FRONTI ÈRE.
POUR FAVORISER L'ÉGALI TÈ ENTRE LES PEUPLES, DEVI ENS JEUNE DU MONDE !

JEUNE CITOYEN

ICI TATI ON AU VOTE, DÉBATS DE SOCI ÈTE,
MOBI LI SATTI ONS... POUR NE PLUS REGARDER LE MONDE.
ÉVOLUER SANS TOI, FAI S LE CHANGER.
DEVI ENS JEUNE CI TOYEN !

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

JEUNE AGITATEUR DE CAMPUS

JOURNÉES D'ACCUEIL, ÉVÈNEMENTS CULTURELS OU SPORTIFS, SOI RÉES...
LE CAMPUS EST TON LI EU DE VI È. POUR LUI DONNER DU MOUVEMENT,
CRÉE L'ÉVÈNEMENT ET DEVI ENS AGI TATEUR DE TON CAMPUS.

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

JEUNE AGITATEUR DE CAMPUS

JOURNÉES D'ACCUEIL, ÉVÈNEMENTS CULTURELS OU SPORTIFS, SOI RÉES...
LE CAMPUS EST TON LI EU DE VI È. POUR LUI DONNER DU MOUVEMENT,
CRÉE L'ÉVÈNEMENT ET DEVI ENS AGI TATEUR DE TON CAMPUS.



SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

JEUNE RESPONSABLE

PREVENTI ON DES DROGUES ET DÉPENDANCES, SÉCURIT È ROUTI ÈRE, I ST-SI DA...
POUR NE PLUS SE DEMANDER CE QU'IL VA ARR I VER
MAI S CE QUE L'ON PEUT FAI RE, DEVI ENS JEUNE RESPONSABLE !

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

JEUNE

DES IDÉES
JEUNE MILI TANT TAIS-TOI !!!

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

JEUNE RESPONSABLE

PREVENTI ON DES DROGUES ET DÉPENDANCES, SÉCURIT È ROUTI ÈRE, I ST-SI DA...
POUR NE PLUS SE DEMANDER CE QU'IL VA ARR I VER
MAI S CE QUE L'ON PEUT FAI RE, DEVI ENS JEUNE RESPONSABLE !

JEUNE MILITANT

DES IDÉES, DES VALEURS, DES OPI NI ONS À DÉFENDRE ?
JEUNE MILI TANT, FAI S ENTENDRE TA VOI X !

« Agissez. Agissez ! Et votre exemple rayonnera. »

Intervention de Paul Bouchet, rédacteur de la Charte de Grenoble,
au XXIVe Congrès National de la FAGE en septembre 2013

SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

JEUNE CITOYEN



SOIS JEUNE ET TAIS-TOI ???

+ d'infos sur

www.fage.org



SOMMAIRE

INTRODUCTION

- o *La FAGE*
- o *Le Projet Educatif de la FAGE*

L'ÉDUCATION POPULAIRE ET CITOYENNE

- o *Alors c'est quoi l'Éducation Populaire ?*
- o *Historique de l'Éducation Populaire*
- o *La FAGE comme organisation d'Education populaire*
- o *Les mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire*

PASSER A L'ACTION

- o *Les porteurs de paroles*
- o *Les débats mouvants*
- o *Organiser une projection débat, un théâtre forum ou une conférence gesticulée*
- o *Pour aller plus loin...*

PRÉAMBULE

Les enjeux démocratiques, symbolisés notamment par la montée de l'abstention et une défiance accrue des citoyens par rapport à leurs représentants politiques, mais aussi par de nouvelles formes de participation des citoyens à la société, résonnent avec les enjeux organisationnels de la FAGE.

En tant qu'expertes des questions de vie étudiante et plus largement de jeunesse, les associations étudiantes sont de véritables catalyseurs de citoyenneté auprès des jeunes engagés dans un cursus d'enseignement supérieur.

Afin d'interpeller les jeunes quant à leur place dans la société, la FAGE a développé la campagne « Sois jeune et tais-toi » diffusée par des cartes et des affiches.



- ▲ Jeune « **Agitateur de campus** » : le campus comme lieu de vie, événements culturels ou sportifs,...
- ▲ Jeune « **Citoyen** » : débats de société,...
- ▲ Jeune « du Monde » : actions de solidarité internationale, commerce équitable, développement durable,...
- ▲ Jeune « **Militant** » : des idées, des valeurs, des opinions à défendre,...
- ▲ Jeune « **Responsable** » : prévention, éducation à la santé,...
- ▲ Jeune « **Solidaire** » : égalité des chances, justice sociale, lutte contre les discriminations...
- ▲ Jeune « **Volontaire** » : bénévolat, élu étudiant, volontaire en service civique,...

La campagne « Sois jeune et tais-toi ??? » a pour but de rappeler le rôle central des associations étudiantes. En complément de cette campagne, les associations étudiantes sont amenées à organiser des événements pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de société, notamment à travers l'animation de débats au sein des campus. Ces temps d'échanges permettent de développer nos capacités à vivre en société : confronter nos idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, etc.

Amener un jeune à exercer sa citoyenneté, c'est l'amener à en comprendre le sens et à y prendre position. Cette démarche, telle que nous la concevons, est forcément politique : elle consiste à prendre conscience de la place que l'on occupe dans la société, à apprendre à se constituer collectivement, à expérimenter sa capacité à agir.

C'est la raison pour laquelle la FAGE souhaite mettre en place un kit de mobilisation pour accompagner méthodologiquement les fédérations dans la mise en place de ces actions. Il a pour but de donner tous les éléments théoriques et pratiques nécessaires pour organiser un événement et apprendre à mobiliser les étudiants autour de sujets de société.



LA FAGE

“ La FAGE est non seulement un acteur du monde étudiant, mais plus largement de la citoyenneté des jeunes. ”

Tribune de Najat Vallaud Belkacem, Lyon, SNEE 2015

La Fédération des associations générales étudiantes – FAGE – est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes, en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le ministère en charge de l'Enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la Jeunesse. À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.



La FAGE est une organisation nationale représentative, humaniste et militante, fondant son fonctionnement sur la démocratie participative. Elle est dirigée par des étudiants.

Attachée à l'objectif de construction d'une démocratie sociale, la FAGE réunit les jeunes dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses. Elle défend le pluralisme dans le respect des valeurs humanistes, républicaines et européennes.

Extraits des statuts de la FAGE

La FAGE est membre de

- ESU** – European Students' Union
- MedNet** – Mediterranean Network of Student Representatives
- CESE** – Conseil Economique Social et Environnemental
- CNOUS** – Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
- CNESER** – Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- CSE** – Conseil Supérieur de l'Éducation
- FFJ** – Forum Français de la Jeunesse
- CNAJEP** – Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire
- Comité 21** – Le réseau des acteurs de développement durable



LE PROJET ÉDUCATIF DE LA FAGE



La FAGE, levier de transformation sociale, agit pour que ces moyens d'actions soient les plus indépendants possible de l'origine, du genre, des croyances, des opinions politiques, des ressources financières et culturelles de chacun. **Elle agit pour que chaque jeune puisse exercer sa citoyenneté, pour que l'engagement ne soit pas un frein mais un moyen de se réaliser**, pour que chacun ait la possibilité de participer à la construction de notre avenir collectif.

Le rôle des associations étudiantes est alors central. C'est la raison pour laquelle la FAGE a mis en place une méthodologie éprouvée permettant l'accomplissement des missions de ces acteurs essentiels de la vie universitaire et citoyenne.

Le projet éducatif global de la FAGE se définit autour de trois grands volets :

Exercer une citoyenneté plurielle

▲ Le fonctionnement des institutions publiques apparaît souvent complexe et peu lisible. Afin de renforcer les capacités de chacun à comprendre, participer et agir sur le monde, la FAGE a identifié plusieurs leviers d'action : L'accès des jeunes à leurs droits fondamentaux par des campagnes d'information sur les campus ;

- ▲ L'appréhension de l'expression démocratique par la participation aux scrutins et aux débats ;
- ▲ L'animation de lieux d'échanges et de solidarité.

S'engager et participer à la société

La FAGE est convaincue que la vie étudiante est un moment propice à l'épanouissement personnel grâce à l'action collective. L'engagement, par les compétences et ressources qu'il mobilise, porte en son sein une démarche éducative.

Pour faciliter ces expériences, la FAGE organise la solidarité et l'entraide entre les militants associatifs, par un accompagnement technique et méthodologique. Cet accompagnement non-formel se traduit par l'organisation de sessions de formation, de mutualisation et d'échanges. La posture utilisée par les animateurs permet à chaque jeune d'être la source de nouvelles idées, dans un apprentissage basé par les pairs.

Mettre les jeunes en capacité d'être acteurs du changement

En permettant à chacun de développer des solutions concrètes aux problèmes rencontrés quotidiennement, les associations permettent d'évaluer directement la réussite et l'efficacité d'un projet. C'est en visualisant les résultats de leurs actions que les jeunes reprendront confiance dans l'action collective et la création de biens communs.

Dans la volonté de construire une démocratie sociale, la FAGE privilégie comme méthode militante la co-construction et la négociation dans l'élaboration de ses projets.

On évoque parfois la difficulté à définir le concept d'Education Populaire, difficulté liée notamment à la diversité des modes d'actions que cette notion recouvre. Cette première partie tentera donc de rappeler en quoi l'Education Populaire s'enracine dans un véritable projet de démocratie politique.



1- ALORS C'EST QUOI L'ÉDUCATION POPULAIRE ?

L'Éducation Populaire est un courant d'idées qui milite pour **l'émancipation ; la conscientisation et le développement du pouvoir d'agir des individus** afin de permettre à chacun.e de s'épanouir et de trouver la place de citoyen.ne qui lui revient.

Elle se définit généralement comme **complément des actions de l'enseignement formel** et reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie.

L'Éducation populaire ne se limite pas seulement à l'accès à la culture et aux loisirs, elle a pour ambition de créer les conditions d'une dynamique collective de solidarité.

L'Éducation populaire est aussi une **praxis**. Par la mise en place pratique d'ateliers ou de débats, la démarche d'éducation populaire doit permettre de créer un **nouveau rapport entre le savoir expérientiel et le savoir académique en s'appuyant sur le vécu et les connaissances des individus**. Il doit y avoir des allers-retours incessants et dans les deux sens. L'Éducation Populaire transforme ainsi les relations aux savoirs, les relations à l'autre dans l'action collective afin de faire évoluer plus globalement les rapports sociaux¹.



Dans le champ de la santé, « l'esprit critique » est considéré comme une compétence psychosociale essentielle à la bonne santé des individus.

« La pensée (ou l'esprit) critique est la capacité à analyser les informations et les expériences de façon objective. Elle peut contribuer à la santé en nous aidant à reconnaître et à évaluer les facteurs qui influencent nos attitudes et nos comportements, comme les médias et les pressions de nos pairs. »

Organisation mondiale de la santé, 1993

2 - HISTORIQUE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Il n'est pas possible de mentionner ici, toutes les initiatives qui jalonnent l'histoire de l'Éducation Populaire, tant elles furent nombreuses. Nous citerons seulement quelques événements considérés comme fondateurs :

▲ **La Révolution Française** avec le rapport **Condorcet**. En 1792, Condorcet remet à l'Assemblée législative un Rapport sur l'instruction publique dans lequel on peut lire :

« Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées, en vain des opinions de commandes seraient d'utiles vérités. Le genre humain n'en resterait pas moins partagé entre deux classes : celle des hommes qui raisonnent, et celle des hommes qui croient. Celle des maîtres et celle des esclaves ».

▲ En 1866, la **Ligue de l'enseignement** est créée par Jean Macé, journaliste républicain et auteur d'ouvrages de vulgarisation scientifique.

▲ **Le Front Populaire** avec l'arrivée au Gouvernement d'un homme qui va contribuer au développement de l'Éducation Populaire : Léo Lagrange, sous-secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports. La prise en compte du temps libre, avec la possibilité de pratiquer des activités de loisirs et de sports va devenir effective dans le milieu ouvrier et va permettre le développement des auberges de jeunesse, des loisirs culturels, des clubs sportifs, des ciné-clubs, des théâtres décentralisés, des maisons de la culture sous des formes variées, etc... Par la suite, au lendemain de la Libération, les associations d'Éducation Populaire vont surgir dans tous les milieux et domaines de vie.

▲ Création de la **FFMJC (Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture)** à l'initiative d'André Philip suite à la « République des jeunes », mouvement issu de la Résistance de 1944.

▲ Avec la Vème République, on assiste à une mutation de la société et à une **entrée dans le monde de la consommation**. L'État et les collectivités locales vont prendre de nombreuses initiatives pour répondre aux besoins nouveaux : développement des loisirs, fermetures d'écoles en milieu rural, professionnalisation et spécialisation des activités d'animation, etc. Le lien entre la vie associative et l'école est profondément modifié, le mouvement social est ignoré, le Gouvernement subventionne les établissements privés (loi Debré en 1959).

En contraste, la **Fédération Nationale Léo Lagrange** (mouvement issu des jeunesses socialistes, nommé en hommage à Léo Lagrange) apparaît en 1959 avec un projet éducatif qui est celui de bâtir une société de progrès fondée sur l'idéal républicain et organisée autour de la démocratie participative, l'égalité, la liberté, la justice sociale et la laïcité. L'année 1968 marque un tournant pour l'Éducation Populaire avec la **déclaration de Villeurbanne** : est alors créé le **CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)**.

▲ **À partir de 1969**, le mouvement entre dans une phase de profondes et constantes transformations, liées à la crise de l'après mai 1968 et aux mutations politiques, économiques et idéologiques que traversent notre société et notamment le monde associatif : impact de la décentralisation, réduction des subventions accordées aux associations, professionnalisation et technicisation des personnels associatifs, implication des associations dans les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, etc.

Les associations d'Éducation Populaire s'institutionnalisent et malgré la puissance idéologique de ces mouvements, on observe une forte dépolitisation des actions menées.

Aujourd'hui, on peut encore retrouver les trois courants de l'Éducation Populaire : la **tradition laïque**, la **tradition chrétienne** et celle du **mouvement ouvrier**.

Les principales associations d'Éducation Populaire (que l'on retrouve) sont :

- o La Ligue de l'Enseignement ;
- o L'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) ;
- o Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives) ;
- o Fédération Léo Lagrange ;
- o Les Éclaireuses et Éclaireurs de France ;
- o Les Scouts et Guides de France ;
- o Peuple et Culture ;
- o La JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) ;
- o Le MRJC (Mouvement rural de Jeunesse Chrétienne) ;
- o L'UNHAJ (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes) ;
- o La FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes).

L'Éducation Populaire actuelle s'est adaptée à la société institutionnelle. **Les militants de la FAGE se mobilisent pour réinterroger et renouveler ensemble la place des jeunes au sein du débat public en favorisant la participation des jeunes eux-mêmes**, en lien avec les partenaires et les coordinations associatives. Les politiques publiques représentent de puissants leviers d'actions pour les organisations d'Éducation populaire. **Faire entendre leur voix et être associées à la construction de ces politiques est un réel enjeu pour les associations étudiantes.**

3 - LA FAGE COMME ORGANISATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

C'est en novembre 1997 que la FAGE est reconnue association d'Éducation Populaire et de Jeunesse, par le ministère de la Jeunesse et des Sports. En 1999, la FAGE obtient sa première subvention et est nommée au Conseil Permanent de la Jeunesse (CPJ) qui deviendra le CNEPJ en 2002. Des étudiant.e.s de la FAGE deviennent membres des CDJ (Conseils Départementaux de la Jeunesse). **Toujours en 1999, la FAGE adhère au CNAJEP et devient membre de son Comité Exécutif.**

En 2003, elle entre au Conseil d'Administration de l'UCPA (l'Union des Centres sportifs de Plein Air) dont elle assure aujourd'hui la vice-présidence.

Elle participe en 2001 au Livre Blanc de Marie-George Buffet (Ministre de la Jeunesse et des Sports) sur l'engagement des jeunes. **Dès lors, dans sa démarche, la FAGE va se placer dans une nouvelle politique associative en faveur de la reconnaissance et la valorisation de l'engagement associatif, et du développement de la citoyenneté.**

La FAGE s'applique à transmettre le savoir en plus d'une appropriation inhérente au terrain. Une organisation étudiante, oui, mais avec une démarche citoyenne !

Très impliquée dans les organes de représentation (CNAJEP, CNJ, COJ...), elle y apporte la vision des étudiant.e.s, un regard différent, l'expérience d'un vécu associatif riche en diversité. **En tant qu'organisation d'Éducation populaire, la FAGE s'inscrit dans une perspective politique d'émancipation individuelle et collective de tous les jeunes.**

4 - LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, et des Sports délivre un agrément « Jeunesse et Éducation Populaire » aux associations reconnues comme œuvrant dans ces champs d'action.

Plusieurs instances ont été créées dans le but de former des organes spécialisés sur ces sujets. **Ce sont des lieux d'analyses, de propositions.** Ces instances consultatives ont pour membres des associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, des syndicats de l'enseignement et de l'animation ainsi que des experts.

Les plus importantes sont :

▲ **Le CNAJEP** (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) : espace de concertation et de dialogue avec les pouvoirs publics, il est composé de 74 associations et fédérations nationales ;

▲ **Le COJ** (Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse) : le COJ contribue à la coordination et à l'évaluation des politiques publiques relatives à la jeunesse de 16 à 30 ans et au dialogue entre les acteurs concernés par ces politiques. Le Conseil peut examiner toute question d'intérêt général en matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire ou relative à l'insertion professionnelle des jeunes et peut être consulté sur les projets de loi et de textes réglementaires relatifs à ces sujets.

▲ **L'INJEP** (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) : ce pôle de recherche et de formation sur la Jeunesse et l'Éducation Populaire est rattaché à la Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Il est aussi un centre de développement des systèmes de communication et d'information pour les jeunes et les associations ;

▲ **Les DRJSCS** (Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale) : elles émettent des avis et sont force de proposition sur tous sujets qui intéressent les jeunes de leur département. Elles se prononcent également sur les questions que leur soumettent les Préfets : discrimination, santé, solidarité, citoyenneté, actions internationales ;

▲ **Les CRAJEP** (Conseil Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) : ce sont des antennes régionales du CNAJEP. Elles ont pour objet de promouvoir, favoriser, soutenir et défendre l'activité socio-éducative et les associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire.

Le rôle des associations étudiantes de la FAGE ne se résume pas à porter la voix des étudiant.e.s. **Elles ont à cœur d'impliquer les jeunes dans une démarche d'Éducation populaire en facilitant la prise de conscience collective des besoins sociaux, des inégalités et de la capacité à agir de chacun pour y répondre.** Les établissements d'enseignement supérieur constituent alors un lieu privilégié d'expression citoyenne.



La démocratie participative à la FAGE

Les prises de décision dans les fédérations de la FAGE sont organisées dans le cadre d'un dialogue structuré rendu possible par l'exercice d'une démocratie participative. En d'autres termes, ce sont les associations membres qui, à l'issue d'un débat dans lequel chacun.e a pu être placé.e en capacité de comprendre, d'intervenir, de prendre part à l'élaboration d'une proposition, décident des positions prises par la fédération, ainsi que des actions à mettre en place. La démocratie a comme condition sine qua non l'organisation d'un dialogue permanent, nécessitant que chacun.e puisse s'informer, faire émerger un regard critique et participer.

Le débat au cœur de l'action associative de la FAGE

Parce qu'il est essentiel de bien maîtriser les grands enjeux de société pour pouvoir être acteurs du monde qui nous entoure et participer aux choix et aux décisions qui engagent notre avenir collectif, les associations étudiantes agissent pour la promotion de l'engagement et de la citoyenneté des jeunes.

o De par leur mission d'animation des campus et de défense des intérêts des étudiant.e.s, ils organisent:

o Des actions pour **comprendre et s'appropriier ces enjeux** (projections de films, de documentaires, expositions, etc.);

o Des débats pour **apprendre à les analyser, se forger ses propres opinions et les affirmer** ;

o Des dispositifs pour **agir afin de changer les choses**.

Le débat, en tant que moyen de résoudre les conflits, de mettre en œuvre les projets, de faire émerger de nouvelles idées, est au cœur de l'activité associative et constitue une constante fondatrice du réseau de la FAGE.

Les ateliers développés par la FAGE mettent en application les principes d'apprentissage actif et d'éducation par les pairs.

Il s'agit ainsi d'ancrer ces temps de travail dans une finalité éducative et pratique afin que les informations soient retenues et assimilées par tous.

Il s'agit de créer un nouveau rapport entre pratique et théorie. Il doit y avoir des allers-retours incessants et dans les deux sens afin de transformer les relations aux savoirs.



« La promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole. »

*Extrait de la Charte de l'UNHAJ -
Organisme d'Education Populaire*



Comment retient-on l'information ? Nous retenons :

- o 10% de ce que nous lisons.
- o 20 % de ce que nous écoutons.
- o 30 % de ce que nous voyons.
- o 50 % de ce que nous voyons et entendons en même temps.
- o 80 % de ce que nous disons.
- o 90 % de ce que nous disons en faisant en étant impliqués.

NB : Cette grille d'apprentissage a été proposée par l'universitaire américain Edgard Dale en 1967. Il s'agit bien évidemment d'une «formule» qui est davantage illustrative que factuelle.

INTERVENIR DANS L'ESPACE PUBLIC...



Force est de constater qu'il est parfois difficile de mobiliser les gens sur des temps de débat cloisonnés dans un local associatif. L'espace public est un lieu propice à l'action citoyenne que nous devons réinvestir pour lui redonner une fonction sociale et politique.

Une rue passante, la place d'un marché, un campus universitaire, autant de lieux qui, par leur diversité culturelle et sociale, permettent de sortir de l'entre soi.

Travailler dans l'espace public, c'est créer des moments de rencontre, d'échanges et de débat avec un public qui, au départ, n'était pas venu pour cela et dont la participation (ou non) est libre.

FAVORISER LE CHANGEMENT

- o Faire prendre conscience à chacun de sa **légitimité à exprimer un point de vue politique**.
- o **Créer les conditions d'une dynamique collective** pour permettre une action de solidarité.
- o **Réhabiliter l'espace public** comme espace de débat.



AUGMENTER LES CAPACITÉS D'ACTION

- o Renforcer les capacités individuelles en développant les **connaissances et l'estime de soi des individus**.
- o Réinterroger et **renouveler ensemble la place des jeunes au sein du projet collectif**.
- o **Co-construire des réponses adaptées** en lien avec la situation des territoires et les besoins des jeunes.



FAIRE FACE À LA COMPLEXITÉ

- o Faire participer collectivement et de façon ludique les jeunes à la **construction d'une réflexion sur des sujets de société**.
- o Recueillir des **représentations**, des demandes ou des idées citoyennes.
- o **Sensibiliser** le public à une cause, question ou problématique.



Quelques conseils pour animer ses interventions

Le but de ce kit est de proposer plusieurs techniques et outils d'animation éprouvés par des associations de jeunes, afin qu'elles servent au plus grand nombre en fonction des besoins spécifiques que peuvent rencontrer les associations. Ces fiches techniques ont avant tout pour objectif d'aider à préparer ses actions et à anticiper les soucis potentiels. Elles n'ont bien évidemment pas vocation à être considérées comme des règles et des méthodes à suivre à la lettre.

Comme on a déjà pu le constater dans le cadre de ses actions, chaque nouvelle intervention reste unique tant sur le fond que sur la forme. **Il faut donc tester, expérimenter et s'appropriier tout ou partie de ces contenus**, pourvu que l'on se sente à l'aise et que l'on ait envie de participer à cette démarche d'éducation populaire pour tous ! Le meilleur des outils est celui que l'on maîtrise le mieux.



Animer un débat ou une action d'interpellation dans la rue ne va pas de soi et il n'est jamais évident de se lancer dans l'aventure !!

Peur d'être ridicule, de parler à des personnes que l'on ne connaît pas, d'être pris en défaut sur le sujet abordé, de subir la démonstration qu'on a tort, d'être ignoré par les passants... Les militants et militantes de la FAGE ont déjà éprouvé.e.s au moins une fois ce sentiment en intervenant sur ce type d'action. Au début, tout paraîtra compliqué : apprendre à entrer en relation, relancer les discussions, prendre des notes en même temps, organiser l'espace tout en restant accueillant et rassurant... Mais les fois suivantes, on trouvera sa posture et les relances viendront toutes seules. On repèrera tout de suite les remarques qui viendront enrichir le débat et on prendra plaisir à observer tout cela fonctionner. **Ne pas hésiter à s'appuyer sur les plus anciens de son réseau, à rester en binôme et en co-animation lors de ses premières interventions.... Expérimenter et se faire plaisir !!**

On l'aura compris, à la FAGE, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la participation active et la solidarité.

Qu'est-ce qu'est « une posture d'animateur » en éducation populaire ?

- ▲ **Etre à la fois présent et distant** : être à l'écoute et stimuler l'expression.
- ▲ **Etre tolérant, calme et disponible.** L'idéal est d'avoir une attention positive inconditionnelle pour chaque membre du groupe c'est-à-dire une attitude chaleureuse, positive et réceptive.
- ▲ **Etre impartial (chacun peut énoncer son opinion, pas de jugement de valeur).** Le groupe peut parfois tester les aptitudes de l'animateur à contenir l'agressivité, ou à le diriger. Attention car si l'animateur se positionne contre le groupe, le groupe fait corps.
- ▲ Il n'est pas souhaitable de faire face à l'agressivité par l'agressivité ou la remise en cause. Il est important de **répondre avec une voix calme, plus grave, de prendre le temps, de choisir la reformulation.**
- ▲ Etre sensible au climat, à l'atmosphère du groupe (percevoir les réactions émotionnelles, libérer les tensions). Il est conseillé à l'animateur d'adapter son attitude en fonction des personnalités: **rassurer, encourager, confier des responsabilités, rappeler les règles, etc.**
- ▲ Etre attentif et perspicace : **relever, expliciter, clarifier les remarques pertinentes et les points de vue opposés.**
- ▲ Etre capable d'interventions judicieuses : **interrompre à bon escient, recentrer sur le sujet. Aider à la précision des termes en reformulant les interventions.** La reformulation des différentes interventions permet d'une part de vérifier que les participants ont bien compris ce que vient de dire la personne et d'autre part, de permettre une appropriation collective de ce qui se dit. Proposer une reformulation avec des mots différents permet ainsi aux personnes de progresser dans leur réflexion

Quelques conseils pour rater ses animations

- Arriver les mains dans les poches sans avoir rien préparé
- N'annoncer ni son plan, ni sa démarche pédagogique
- Parler sans se soucier de l'effet produit sur le groupe
- Monopoliser la parole
- Ridiculiser ses interlocuteurs
- Ne jamais solliciter la participation du groupe
- Oublier de se présenter
- Considérer que son public ne sait rien et que l'on est seul à détenir la vérité
- Utiliser son jargon avec un public qui ne le maîtrise pas
- Considérer toute objection comme une agression et toute intervention comme une inconvenance
- Avoir toujours le dernier mot
- Déborder systématiquement le temps imparti
- Négliger les aspects matériels de son intervention
- Utiliser des documents illisibles
- Tourner le dos aux participants



1 - LES « PORTEURS DE PAROLES »

« Les porteurs de paroles » est une méthode d'interaction dans l'espace public, ayant pour but de favoriser la rencontre et la prise de parole des passants.

Cette technique d'animation a été inventée en 2002 par l'association « Lézards Politiques », puis diffusée par l'association « Matières Prises » et plusieurs coopératives d'éducation populaire².

Cet atelier d'expression vise à **provoquer des rencontres, valoriser les points de vue des citoyens et créer un espace de discussion** sur un thème donné.



Crédits Photos : <http://www.centraider.org/>

Etape 1- Le choix de la question posée

Pour lancer son action « les porteurs de paroles », on devra poser sa question thématique via un grand panneau afin de récolter ensuite les avis et les réactions des passants. **La construction de la question est une étape essentielle qui structurera l'ensemble de l'action.** En effet, la qualité des réponses dépendra de la qualité de la question.

*Mais alors, qu'est-ce qu'une bonne question ?
Quelques suggestions pour alimenter sa réflexion:*

▲ **L'idéal est d'obtenir des paroles qui soient porteuses de vécus et d'éviter les réponses trop générales.** Pour que les réponses soient singulières (telles que des anecdotes personnelles, familiales ou professionnelles), la question posée doit évoquer davantage l'expérience des gens que ce qu'ils pensent.

▲ **Il faut éviter les questions moralisantes** ou celles suggérant qu'une réponse est déjà induite dans la formulation.

Prenons un exemple. La thématique de la consommation, notamment alimentaire, est pertinente et mériterait d'avoir davantage de visibilité. Pour autant, si on aperçoit un dispositif dans la rue qui pose la question « Ne serait-il pas préférable de manger bio ? », il y a de fortes chances que l'on préfère passer son chemin. Qui a envie de se faire juger parce qu'il sort d'un fast-food ?



Quelques idées pour trouver sa question de départ

*Et vous, qu'est-ce qui vous fait bouger ?
Quels rêves pour la jeunesse ?
Les jeunes veulent moins travailler qu'avant.
Qu'en pensez-vous ?
L'engagement, ça existe encore ?
Vous êtes-vous déjà senti étranger ?
Être jeune à, c'est... ?*

²Les SCOP (sociétés coopératives de production) d'éducation populaire sont des organismes de formation, entrepreneurs de spectacle et cabinets de conseil aux collectivités locales dans les secteurs, entre autres, de l'enfance, de la jeunesse ou de la culture.

Kit de Mobilisation : Sois Jeune et tais-toi ???

On peut traiter cette même thématique en préférant une autre formulation telle que « Selon vous, que consommons-nous trop ? », « *Un fruit pas cher est-il un bon fruit ?* » ou encore « *Selon vous, pouvons-nous tous manger responsable ?* ».

Un autre écueil à **éviter** est celui de la **question type « bac de philo »**. La question peut être intéressante mais qui peut/veut répondre à ce type de question alors qu'il se balade dans la rue ?

On l'aura compris, le choix de la question de départ ne se décrète pas en quelques minutes...

Il est donc essentiel de consacrer un temps de réflexion collective pour créer un consensus au sein du groupe. Ce temps permettra également de :

- ▲ Voir si sa question apporte des réponses variées ;
- ▲ Vérifier si l'on se sent soi-même à l'aise avec les réponses ;
- ▲ Ecrire les premières paroles qui serviront d'amorces lors du début de son action.

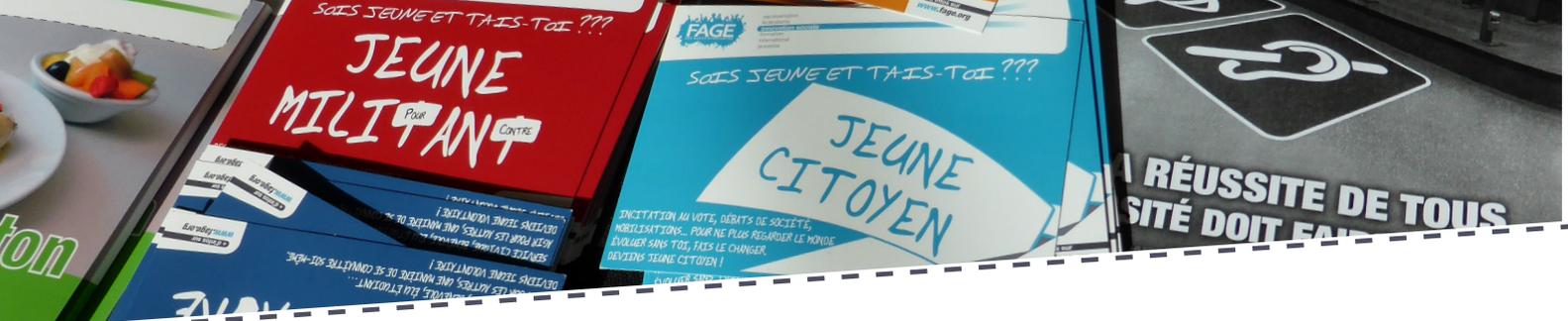


Lors des Assoliades 2016, les étudiants inscrits à la formation « Démocratie participative : vers un nouveau modèle citoyen » ont travaillé collectivement sur les modes de participation en éducation populaire. Certains d'entre eux ont choisi de mettre en place une déambulation afin d'interpeller les participants sur l'impact et le rôle des insultes dans la construction sociale des discriminations.



«L'idée essentielle est de réaliser une culture générale des jeunes par eux-mêmes. Il importe que se fasse, entre les jeunes, la véritable éducation démocratique, c'est-à-dire la recherche, en groupe, d'une solution à tous les problèmes posés. La recherche de la Vérité dans l'esprit d'humilité qui est celui de la véritable recherche scientifique avec le sentiment qu'aucun d'entre nous n'est capable d'atteindre jamais la vérité totale mais que chacun peut la rechercher.»

**André Philip – Président-Fondateur
de la «République des Jeunes» à la
Libération**



Etape 2 - Le matériel nécessaire

L'animation « porteurs de paroles » permet de créer un espace d'expression n'importe où avec des besoins matériels très réduits. Pour autant, on devra s'équiper au minimum de quelques éléments indispensables :

▲ **Des panneaux** : des feuilles de couleur cartonnées grand format ou/et des panneaux de couleur en polypropylène (cette matière plastique permet d'effacer facilement les textes inscrits dessus avec un marqueur délébile. Sa rigidité lui permet également de mieux résister au vent).

▲ **Des marqueurs ou feutres** : Les marqueurs POSCAT® sont plus chers mais permettent d'effacer facilement les écritures. Penser à prendre des crayons de plusieurs tailles et de plusieurs couleurs.

▲ **Du matériel pour accrocher ses panneaux** : corde à linge, fil de fer, scotch, pinces à linge, ...

▲ **Des carnets de note** pour les enquêteurs, **une table et une chaise** pour le scribe.

▲ Pour créer **un espace convivial** : tables pour café/thé/petits gâteaux, ...



Bien penser que on écrit avec un marqueur desséché sur des cartons déchirés et posés de travers sur des poubelles, ça ne donnera pas le même effet que si on utilise des panneaux colorés, avec une écriture stylisée et des systèmes d'accroches harmonieux.

Etape 3 – Choisir son espace d'intervention

Après avoir élaboré sa question et constitué son matériel, il faudra déterminer le lieu idéal pour mettre en place son action. Cette étape est cruciale, un site peu fréquenté ou mal approprié peut mettre en péril son animation. Il s'agit donc de trouver un lieu d'installation en s'appuyant sur quelques indicateurs :

▲ On cherche des lieux de circulation mais attention aux circulations rapides où les gens risquent d'être trop pressés. **On privilégiera donc des espaces où les flux sont réguliers mais pas trop massifs.** L'enjeu est de créer une fréquentation propice à la discussion.

▲ On recherche **un espace plutôt agréable** (propre, ombragé,...). Penser à **éviter la pollution sonore** (hauts parleurs, travaux, circulation des véhicules...). Penser également à la **gestion de l'espace**. En effet, être par exemple au milieu d'une trop grande place amènera sans doute la plupart des gens à éviter le dispositif.



▲ On anticipe nos besoins en termes d'accrochage. **Le mobilier urbain peut notamment être utilisé** (poteaux, arbres, barrières,...).

▲ On prévoit **un site de repli**, notamment en cas d'intempérie.

Au vu de ces différents éléments, **Il apparaît nécessaire de faire un premier travail de lecture de l'espace public** afin de repérer les points forts et les points faibles des différents terrains d'intervention envisagés.

Etape 4 – S'installer

Il est maintenant temps d'organiser son espace de façon optimale afin de créer les conditions idéales pour mettre en place son action. Voici quelques points de vigilance et quelques suggestions pour la mise en place:

▲ Penser à **installer solidement** le dispositif.

▲ Dans le cadre de ses échanges préliminaires (construction de la question) ou/et lors d'une phase de test en déambulation, **on a pu recueillir un certain nombre de paroles qui permettront de débiter. Sans ces réponses, le dispositif aura l'air bien vide et renverra l'image d'une action qui « ne fonctionne pas »**. Les panneaux permettent d'attirer les passants, les temps où les personnes lisent les paroles affichées permettent aux animateurs d'entrer en relation avec les lecteurs.

▲ Il peut être intéressant d'avoir une personne prête à user de sa voix pour faire entendre les questions et les réponses des participants (« crieur de rue »). Un mégaphone peut être utile dans cette situation, ainsi que des rouleaux de rubalise pour délimiter l'espace et être encore plus visible.

▲ **L'affichage joue un rôle important sur l'impact du dispositif.** Penser à jouer avec la taille et la couleur des panneaux, le sens d'écriture, la typographie, etc.... mais également avec les propos contradictoires, ou complémentaires afin de les mettre en valeur.

Comme évoqué précédemment, le rôle de l'affichage est central. **Il est possible de créer des amorces de lecture en amont du dispositif (au sol par exemple) pour créer un premier regard chez les passants.** Être visible une dizaine de secondes avant l'impact avec le dispositif permet de se rassurer petit à petit et d'oser s'en approcher.

On peut également envisager d'**installer un espace convivial séparé du dispositif** avec chaises, fauteuils, café, etc... afin de créer un cadre convivial et attractif. Ce lieu peut également favoriser la mise en place d'échanges plus longs avec les passants.



En règle générale, l'utilisation de l'espace public nécessite une demande d'autorisation en mairie car :

L'installation ne doit pas gêner le passage et la circulation. L'affichage est réglementé.

Une action de sensibilisation visant l'échange entre citoyens peut justifier une demande d'autorisation et/ou une négociation concernant l'emplacement.

Pour autant, **cette action visant la réappropriation de l'espace public peut se faire sans autorisation.**

La meilleure attitude est d'**expliquer sa démarche** aux personnes qui pourraient se sentir gênées par cette action (notamment les commerçants). On peut donc **rappeler que l'installation est éphémère** et que l'objectif est avant tout de créer de l'échange avec les passants.

Si la municipalité exige le démontage, **on peut alors se rabattre sur une déambulation**, ce qui est tout à fait légal.



Etape 5 – L’animation

L’enjeu est maintenant de faire réagir les passants en leur proposant d’écrire leurs réactions. Le maître mot de ces échanges doit être « la bienveillance » vis-à-vis de son interlocuteur. **Ne pas oublier que chacun est légitime dans l’expression de ses points de vue.**

Favoriser la mise en place d’une **conversation ordinaire** permet d’obtenir une parole plus subjective et moins attendue (cf encadré). L’objectif est de **laisser les personnes parler de leurs expériences et de leurs pratiques** plutôt que ce qu’ils pensent.



Quelques conseils pour débiter la discussion

- o Demander aux gens de vous aider à tenir un panneau ou à couper un bout de ficelle.
- o Enchaîner en demandant de manière désintéressée “Ça vous parle... ?” ou “Vous en pensez quoi de tout ça ... ?”.
- o On peut également s’appuyer sur le langage non verbal qu’exprime la personne : “Vous avez l’air septique” “Ça vous fait sourire ?”
- o Éviter les formules connotées enquête ou sondage comme “Vous n’auriez pas une ou deux minutes...”.

Quelques conseils pour relancer ses interlocuteurs :

- o Raccrocher la question à des thèmes : le travail, les études, les proches, le lieu de vie, etc.
- o Rebondir sur une expression utilisée dans la conversation ou les derniers mots de la personne “Vous avez dit que...”
- o Passer de la situation personnelle au général ou l’inverse : “ça a toujours été comme ça ?” ou “C’est partout pareil où c’est différent... ?”

Quelques conseils pour mettre fin à une discussion embarrassante ...

- o En cas de difficultés (discussion trop longue, interlocuteur excité, énervé voir agressif,...), il est important de s’organiser pour créer des moyens de s’alerter collectivement. Si une telle situation est identifiée par un autre animateur, il peut alors venir voir son partenaire pour l’informer « qu’un point est à faire sur les panneaux », ce qui apparaîtra tout à fait crédible auprès de son interlocuteur.

Dès qu’ils vont apercevoir le dispositif, les passants risquent de vous assimiler à des percepteurs de dons. En attendant la rencontre, on peut lire les discours écrits, boire un verre, regarder le travail du scribe, flâner... **Le tout est d’éviter de ressembler à un prédateur guettant sa proie !**

De même, mieux vaut **éviter d’effrayer les passants avec son carnet de notes** en l’ayant à la main pour aborder les gens.

Il est essentiel de penser à **demandeur l’autorisation des personnes** avant d’afficher leurs paroles en expliquant l’usage qui en sera fait. Il est également essentiel que le **prénom et l’âge de la personne puissent apparaître sur la pancarte**. Cette signature permet de contextualiser et de donner corps aux interventions.

Le scribe est celui qui écrit les panneaux. Son rôle est important car il attire souvent l’attention des passants qui viennent lire par-dessus son épaule. **Il aura également pour mission de détecter les potentiels dysfonctionnements** liés à l’organisation de l’espace ou les difficultés éventuelles rencontrées par les enquêteurs

Kit de Mobilisation : Sois Jeune et tais-toi ???

Etape 6 – Et après...

Que faire une fois son action réalisée ? L'animation d'une action « les porteurs de paroles » n'est pas une fin en soi et constitue toujours le **point de départ d'une réflexion collective et individuelle.**

Il est essentiel, d'une part, **d'analyser son action afin d'identifier les bonnes pratiques mises en place et les points d'amélioration** mais surtout, les échanges initiés représentent de vraies **ressources pour de futures actions.**

On peut notamment imaginer de revenir sur les supports réalisés dans le cadre d'une **sensibilisation via une exposition ou d'un débat public.**



Faire le bilan de son action

Evaluer permet de renouveler l'expérience en l'améliorant à partir des différences perçues entre ce qui était prévu et ce qui fut réalisé.

La perte sèche d'informations et l'absence de transmission de compétences, d'une année sur l'autre, est un frein majeur au développement des associations étudiantes. Il est donc important de capitaliser sur l'expérience de ses prédécesseurs ou du réseau d'associations dans lequel on évolue.

Rédiger un bilan permet d'assurer un suivi des actions menées et constitue un gain de temps et d'expérience considérable pour les futures ateliers.

2 - LE DÉBAT MOUVANT

Le débat mouvant est un moyen de susciter la participation de manière originale et dynamique! Cette méthode permet d'expérimenter une expression orale bien plus collective que lors d'un débat classique. Le positionnement dans l'espace permet d'affirmer une opinion autrement que par le langage dans un premier temps, puis d'exprimer clairement et calmement un argument à la suite d'un autre.



Etape 1- Le choix de la question posée

La question ou l'affirmation posée est l'élément central du débat. Il peut s'agir d'un thème qui a fait l'objet de discussion au sein de sa structure et que l'on souhaite approfondir, d'un thème de sensibilisation ou encore d'une question d'actualité.

L'important est que la phrase d'accroche choisie soit polémique, c'est-à-dire qu'elle doit être à la fois simple et résumer une position sur un sujet dont on suppose qu'elle divisera le groupe en « Pour » et « Contre ». On l'aura compris, une phrase qui fait rapidement consensus n'aura que peu d'intérêt.

De même que pour l'atelier « porteurs de paroles », il est donc essentiel de consacrer un temps de réflexion collective pour créer un consensus sur la thématique à aborder. Les animateurs doivent se sentir à l'aise avec la thématique.

Etape 2 - Le matériel nécessaire

On aura besoin d'un minimum de matériel puisque qu'on utilise ni table ni chaise : les participants se déplacent en fonction de leur opinion. Pour autant, on devra anticiper quelques aspects fondamentaux :

- ▲ La salle ou le lieu choisi doit bénéficier d'un maximum d'espace.
- ▲ Pas d'événement sans participant! Il faudra déterminer un objectif minimal de participants (pour ne pas se retrouver à débattre à deux ou trois...) ainsi qu'un nombre maximum à fixer en fonction de la capacité de la salle. Pour un débat mouvant, il faut compter au minimum une dizaine de participants.

Etape 3 – L'animation

Une fois l'affirmation énoncée à voix haute par l'animateur, les participants sont invités à choisir leur camp par rapport à **une ligne au sol divisant l'espace en deux parties distinctes**. Personne n'a le droit de rester au milieu, les participants doivent se positionner dans le camp avec lequel ils se sentent plus ou moins d'accord.

Le débat démarre ensuite et les personnes qui souhaitent s'exprimer dans chacun des camps proposent alternativement un argument. **Lorsqu'un argument est considéré comme pertinent par un participant, celui-ci peut alors changer de camp.** Un participant peut également s'opposer à un argument proposé par son propre camp et décider de changer de côté. Le fait de se déplacer réellement pousse à choisir un camp et des arguments.



Exemples de phrases pour ses débats mouvants

Sur la thématique du développement durable

- « *Le développement durable ne concerne que l'écologie* »
- « *Etre écolo, c'est contraignant* »

Sur la question européenne

- « *L'Europe : c'est avant tout des accords économiques entre pays* »
- « *La politique européenne est utile et efficace* »
- « *Le sentiment d'appartenance à l'Europe ? Ça n'existe pas !* »

Sur la notion d'engagement

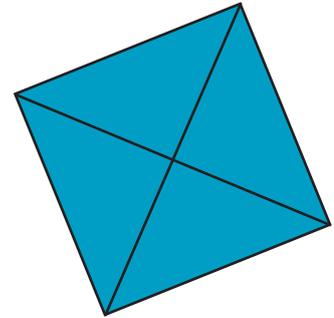
- « *S'engager, c'est se sacrifier* »
- « *Les membres d'une association doivent être un groupe uni* »

L'animation du débat mouvant peut ensuite s'adapter selon les besoins et les envies :

▲ On peut donner un intervalle de temps à chaque groupe en début d'atelier afin de réfléchir et construire collectivement des arguments pour défendre sa position.

▲ Possibilité de collecter les arguments au fur et à mesure du débat afin d'y revenir collectivement ensuite.

On peut également imaginer un débat mouvant amélioré où le positionnement dans l'espace joue un rôle encore plus important. Il s'agira de proposer deux échelles aux participants, telles que «ferais» /«ferais pas» et «légitime» /«illégitime». Les participants se placent ensuite en fonction de ces deux échelles.



L'animateur est lui en charge de rendre le débat accessible à tous, de dynamiser le débat en invitant les participants à se déplacer et à expliquer leur positionnement, de relancer les échanges en questionnant le public sur le sens de l'affirmation. Il s'assure également que la parole soit distribuée équitablement (penser notamment à être vigilant à la mixité dans les prises de parole) et Penser à prévoir plusieurs affirmations pour chaque thème afin de relancer le débat si celui-ci s'essouffle.

3 - ORGANISER UNE PROJECTION DÉBAT, UN THÉÂTRE FORUM OU UNE CONFÉRENCE GESTICULÉE

Ciné-Débat

La projection de films ou de courts métrages peut s'avérer pertinente pour initier un débat. Le support vidéo permet d'introduire le sujet de manière assez complète, de passer en revue les objections les plus fréquentes et conduit ainsi à dépasser les craintes initiales pour vraiment débattre du sujet.

Il s'agit donc de découvrir différents types de film, de pouvoir en discuter et réagir et, in fine, de développer son esprit critique et sa réflexion sur le sujet.

On s'en est sûrement déjà rendu compte, l'exercice reste assez simple mais sa mise en pratique peut s'avérer plus complexe.

Le choix du film

▲ Qu'a-t-on envie de défendre ? Thèmes traités, formes de films, éléments qui entoureront la projection,... un débat bien problématisé, clivant, a toutes les chances de susciter la participation. Essayer de choisir un film peu connu et polémique.

L'organisation d'un ciné-débat demande une certaine préparation pour que tout se passe bien le jour J (son, projection, ordinateur fonctionnel, etc.). Visionner le film et bien en saisir le propos, poser une série de questions à des associations spécialisées sur le thème choisi, débattre au sein de son association sur les aspects qui seront développés,...

▲ A partir de la problématique qu'on veut aborder, il faut dégager une ou deux grandes questions de débat et des questions de relance.

▲ Si le thème s'avère vaste, il est également possible de monter un cycle cohérent de projections autour d'un thème particulier.

Quelques conseils sur l'organisation

Etape 1 - Avant la projection :

▲ Si on considère que les échanges méritent la participation d'intervenants, penser à solliciter d'autres structures intéressées pour l'organiser ensemble (militants locaux, réseaux associatifs...). Par exemple, si on souhaite travailler sur la prison, l'association estudiantine du Genépi est reconnue depuis plusieurs années comme une référence. Elle souhaite favoriser le décroisement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes enfermées, ses bénévoles et la société civile. Chaque année, 1 200 bénévoles du Genépi interviennent en prison pour recréer un lien entre la société et les personnes incarcérées.

▲ Prospector bien en amont afin de trouver une salle permettant de projeter un film (salle de cinéma ou de spectacle, espace associatif, théâtre...). Ne pas hésiter à demander leur aide au ciné-club de sa faculté ou aux associations habituées à organiser des projections.

▲ Mobiliser ses réseaux ! On aura alors recours à tous les moyens de communication à sa disposition : réseaux sociaux, interventions dans les amphis, journaux (étudiants, régionaux et gratuits), stands d'information, prospectus, etc. Ne pas oublier de solliciter les associations de son réseau afin de mieux relayer la communication.

Quelques propositions de films thématiques

Autour des questions d'exil et de migration

« Welcome »
de Philippe Lioret

Changement climatique et développement durable

« Une vérité qui dérange »
de Davis Guggenheim

« Homo Toxicus »
de Carole Poliquin

« Demain »
de Cyril Dion et Mélanie Laurent

Sexisme et violences faites aux femmes

« La journée de la jupe »
de Jean-Paul Lilienfeld

« Marie et Fred »,
réalisé par TheDeck & Lenitch,

Enfermement et milieu carcéral

« Sur les toits »
de Nicolas Drolc

« Déménagement »
de Catherine Rechart

« 9M² pour deux »
de Joseph Cesarini

Prostitution étudiante

« Elles »
de Malgorzata Szumowska

Sur le bizutage

« La Meilleure façon de marcher »
de Claude Miller



Pour la projection d'œuvre cinématographique :

Si on souhaite diffuser un film, un documentaire,... on doit se renseigner sur ses obligations en termes de droits d'auteur. Chaque situation doit être étudiée spécifiquement afin de permettre de dégager la réponse juridique et économique la plus adaptée.

Pour mieux s'orienter, contacter le pôle auteurs et utilisateurs de la SACD qui saura poser les bonnes questions et, le cas échéant, diriger les organisateurs vers la direction de l'audiovisuel.

Pôle Auteurs Utilisateurs
01 40234455-audiovisuel@sacd.fr

La plupart des bibliothèques universitaires et municipales ont un fond de films (plus ou moins récents) pour lesquels elles ont payé les droits pour des diffusions publiques. Ne pas hésiter à se rapprocher d'elles.

Etape 2 - Pendant la projection :

▲ Il est essentiel d'introduire le contexte du débat sans pour autant biaiser l'avis des spectateurs. C'est également l'occasion de présenter son association et les actions des partenaires mobilisés.

▲ On pensera à rester attentifs aux réactions des spectateurs tels que les rires. Ce sont des indicateurs sur le film qui pourront permettre de rebondir lors des échanges.

Etape 3 - Après la projection :

▲ Prévoir une feuille pour que les personnes présentes puissent laisser leurs coordonnées, cela permettra de les contacter et de les inviter au prochain événement. C'est aussi un bon moyen de savoir si ces personnes ont envie de s'impliquer localement par la suite.

▲ Une communication dynamique est essentielle à la réussite des projets associatifs. Réaliser un compte-rendu écrit, filmé ou audio peut être un bon moyen de garder une trace de son événement afin de valoriser son action auprès des médias, des associations partenaires et d'éventuels financeurs qui, si l'événement a eu du succès.

Animer le débat

▲ Il faudra penser à annoncer les consignes pour le débat avant les premières interventions : lever la main pour prendre la parole et dire son prénom par exemple.

▲ Pour commencer, on peut s'appuyer sur les premières réactions : qu'est-ce qui a plu / déplu ? Qu'est-ce qui a marqué ? Qu'est-ce que ce film provoque en vous ? Pourquoi ?

▲ Il peut être intéressant de demander aux participants si certains éléments du film font écho à des situations personnelles. On peut ainsi coupler le débat avec des témoignages. En tant qu'animateur, être vigilant à ce que les discussions ne s'orientent pas sur des cas personnels et rapporter les cas personnels à des contextes.

▲ On peut ensuite imaginer différentes formes d'animation : échanges avec des intervenants, débat en grand groupe, échanges en petits groupes,...



Les Conférences gesticulées

Organisées par les coopératives d'éducation populaire, les conférences gesticulées sont une **forme théâtrale militante**. Elles apparaissent comme est un moyen original d'introduire une réflexion collective sur nos expériences ou sur un thème donné.

Selon les termes mêmes de ces coopératives, une conférence gesticulée se définit «comme la rencontre entre des **savoirs chauds** (savoirs populaires, savoirs de l'expérience) et des **savoirs froids** (savoir académique, analyses politiques, sociologiques sur différents sujets)», rencontre qui «ne donne pas un savoir tiède» mais «un orage».

Ce type d'intervention se présente sous la forme d'une prise de parole (une seule personne le plus souvent) qui mêle un récit autobiographique (anecdotes, expériences de vie) et une analyse historique.

Généralement, chaque conférence est suivie d'un atelier pour approfondir la thématique, débattre et analyser collectivement la thématique. Une des ambitions de l'exercice est de favoriser la conscientisation, chez les participants, des déterminismes et contextes sociaux qui conditionnent un grand nombre de leurs choix.

Pour organiser une conférence gesticulée, on peut notamment contacter les différentes coopératives d'éducation populaire existantes :

o SCOP Le vent debout (Toulouse)
www.vent-debout.org

o SCOP Le Contrepied (Rennes)
www.lecontrepied.org/

o SCOP La Trouvaille (Rennes)
la-trouvaille.org/

o SCOP L'Engrenage (Tours)
<http://lengrenage.blogspot.fr>

o SCOP L'Orage (Grenoble)
<http://scoplorage.org>



Conférence gesticulée réalisée lors du Congrès National de la FNESE en 2013.

« Une conférence gesticulée c'est une histoire populaire, c'est un conte politique, c'est une réflexion offerte au collectif pour qu'il se l'approprie. On y gesticule plutôt que d'expliquer, on y raconte sa vie plutôt que d'argumenter... »

Coopérative du Vent debout

Le Théâtre forum

Le théâtre forum est un outil artistique d'éducation populaire et de pédagogie participative. A partir d'une question d'actualité, une troupe de théâtre (amateur ou professionnelle) crée et interprète une courte pièce (de 10 à 20 minutes) qui interpelle le public sur un certain nombre de problèmes.

La pièce est ensuite rejouée de telle sorte que les membres du public peuvent interrompre et intervenir à des moments clés où ils pensent pouvoir proposer une alternative qui infléchirait le cours des événements.

Les spectateurs sont alors invités à venir sur scène pour essayer leurs idées en improvisant avec les comédiens. Les interprétations se succèdent, soit en écho avec les précédentes, soit en rupture avec elles. Ces scènes peuvent être rejouées autant de fois que nécessaire.

Le croisement des points de vue permet d'expérimenter les possibles et de faciliter la compréhension des processus de violences symboliques.

Le théâtre forum facilite les échanges lors du débat. Les animateurs et intervenants peuvent analyser les comportements des personnages et donner des représentations concrètes en se référant aux paroles ou aux actions de la pièce ¹.



Le Théâtre de l'Opprimé

La technique du théâtre forum est une des formes du « Théâtre de l'Opprimé ». C'est dans l'Amérique Latine des années 1970 qu'Augusto Boal, l'homme de théâtre brésilien, crée cette méthode. Il s'agit de favoriser la conscientisation et l'information des conflits politiques et sociaux à travers le théâtre en soutenant la prise de parole de groupes marginalisés et opprimés. Cette forme de théâtre participatif est arrivée en France dans les années 1980 à l'initiative d'Augusto Boal lui-même, contraint à l'exil vers Paris par la dictature militaire. Augusto Boal décède en mai 2009. Le mouvement du Théâtre de l'opprimé est aujourd'hui développé dans le monde entier. Ce mode d'intervention été conçu pour être utilisable par tous. Il est notamment mis en œuvre par des groupes ou des associations qui veulent donner de la voix ou peser sur les décisions publiques comme le Planning Familial ou encore le CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion des travailleurs immigrés).



³ Fabienne BRUGEL, Pierre LÉNEL, « Théâtre-forum », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, ISSN : 2268-5863.



Quelques conseils sur l'organisation

La durée d'une séance de théâtre forum est environ de 2h. Quinze à vingt minutes pour la présentation des scènes préparées et 1h40 de débat théâtral.

Le théâtre-forum peut prendre place n'importe où : hall d'université, salle, amphi, place publique,... Il convient par contre d'anticiper un système de sonorisation selon l'acoustique du lieu.

Les règles du jeu sont établies en début de séance par l'animateur du débat. Ce dernier fait une synthèse du contenu de chaque proposition, la met en perspective et invite les participants à interagir. Il doit également inciter l'assemblée à enchaîner les interventions.

Les représentations se construisent en collaboration avec la compagnie théâtrale. Les thèmes et les problématiques que l'on souhaite aborder doivent être soigneusement définis au préalable : plus le cadre du débat est clair, et mieux les improvisations peuvent s'y déployer. On peut imaginer un théâtre forum sur le thème des violences faites aux femmes, de l'intégration des étudiants étrangers dans une Université (ex : reconstitution d'une première journée de rentrée), etc.

Quelques structures ressources

AMACCA : l'Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique permet aux citoyens de sortir de leur rôle de simple consommateur et de s'emparer des projets culturels. Ils deviennent ainsi des «spect'acteurs», à travers un dispositif de développement local participatif.

www.amacca.centerblog.net

Genépi : l'association Genépi souhaite favoriser le décroisement des institutions carcérales par la circulation des savoirs entre les personnes enfermées, ses bénévoles et la société civile. www.genepi.fr

Compagnie théâtrale N.A.J.E. (Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir) www.naje.asso.fr

Association Nationale Arc en Ciel Théâtre – Théâtre de l'Opprimé
<http://kanevedenn.theatre-forum.org>

Association Etincelle www.etincelle-theatre-forum.com

Théâtre de l'Opprimé Paris www.theatredelopprime.com

Organisation Internationale du Théâtre de l'Opprimé (ITOO) www.theatreoftheoppressed.org

« Être citoyen, ce n'est pas vivre en société, c'est la changer »

Augusto Boal, metteur-en-scène

Kit de Mobilisation : Sois Jeune et tais-toi ???

PASSER À L'ACTION !

POUR ALLER PLUS LOIN...

Guide « Débattre autrement »



Avec le soutien du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Animafac a édité un guide pratique très bien réalisé intitulé « Débattre autrement ». Ce document constitue un outil d'aide à l'engagement étudiant. <http://www.animafac.net/guides-pratiques/debattre-autrement/>

Livret « Porteurs de paroles : de l'éducation populaire dans la rue »

La coopérative d'éducation populaire « le Contrepied » a édité un kit technique pour animer l'action « les porteurs de paroles ». En complément, un DVD pédagogique de 50 minutes a été mis en ligne afin de présenter cette action. <http://www.lecontrepied.org/de-l-education-populaire-dans-la-rue-avec-le>



Formation « Porteurs de paroles par CENTR-AIDER (Coopération et solidarité internationale)

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale, l'association Centraider propose aux personnes impliquées des formations « porteur de paroles » : <http://www.centraider.org>



CONTACTS

Tommy Veyrat - Vice président en charge de la jeunesse
tommy.veyrat@fage.org - 06.32.64.96.54

Anibal Giron - Vice-président en charge de la Formation et de l'Education Populaire
anibal.giron@fage.org - 01.40.33.70.70

Simon Delaunay - Chargé de projets
simon.delaunay@fage.org - 01.40.33.70.70